Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260407-DEL202632-DE

Département d'ILLE ET VILAINE – Arrondissement de RENNES – Canton d'ANTRAIN

Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 2 avril 2026

N° 2026/32

Nombre de conseillers en exercice 15 – de présents 14 – de votants 12
Le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.
La convocation du Conseil Municipal avait été faite le 26 mars 2026 ; la séance est publique.

Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, le Conseil Municipal de la Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pascal DEWASMES, Maire.

Présents : M. DEWASMES, Mme NOEL, M. FUSEL, Mme DEBORD, M. DESTAYS, Mme RAULT, M. PERON, Mme DETOC, M. DUGUE, Mme MORIN-FREBOURG, M. LE FLOHIC, M. GUERIN, Mme ALIX DRUAIS

Absents excusés : Mme MIRA

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance par le conseil ; M. FUSEL est ainsi désigné pour assurer ces fonctions.

16 - Objet : Désignation du représentant du CLIC de l'Ille et Illet

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon fait partie du territoire d'intervention du CLIC de l'Ille et Illet. Le CLIC est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation à destination des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leur entourage.

Chaque collectivité adhérente dispose d'un représentant au sein du conseil d'administration.

Mme Chantal NOEL propose sa candidature, avec Mme Valérie DEBORD en suppléante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Désigne Mme Chantal NOEL en tant que représentante titulaire et Mme Valérie DEBORD comme représentant de la commune auprès du CLIC de l'Ille et Illet.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260407-DEL202632-DE

ADOPTÉ : à 12 voix POUR, Mme NOEL et Mme DEBORD ne prenant pas part au vote

Fait à Vieux-Vy sur Couesnon,
le 2 avril 2026

Le Maire
Pascal DEWASMES

